Le Lausois

communautaire * communautaire * famille * famille * plein air * plein air *



Crédit photo : Valdemaras D.

Station de lavage de bateau mise en exploitation p.4

Guide sur la navigation responsable p.6-7

Gigantesque vente de livres usagés p.13

La Fête des étoiles p.15

Bulletin d'information municipale

96e édition * août 2024

Nous joindre

Bureau municipal
66, rue Principale C.P.10
Notre-Dame-du-Laus J0X 2M0

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h

Réception et perception
819 767-2247 #21
reception@mun-ndl.ca

Demander un permis

Il est possible de faire la demande et le suivi de vos permis en ligne.

Sinon, vous devez prendre rendez-vous avec l'un de nos Inspecteurs en urbanisme et environnement :

Eric Sarazin
819 767-2247 # 33
eric.urbanisme@mun-ndl.ca

Mikaël St-Louis
819 767-2247 # 31
mikael.urbanisme@mun-ndl.ca

Dominic Piché
819 767-2247 # 24
dominic.urbanisme@mun-ndl.ca

Plaintes et requêtes

Aucune plainte ou requête ne sera acceptée au téléphone, en personne ou par courriel. Veuillez remplir le formulaire en ligne :

Centre des loisirs
15, ch. Ruisseau-Serpent
819 767-2759
loisirs@mun-ndl.ca

Bibliothèque municipale
11, ch. Ruisseau-Serpent
819 767-2772
biblio@mun-ndl.ca

Caserne
84, rue Notre-Dame
819 767-1212
directeurincendie@mun-ndl.ca

Garage municipal
86, rue Notre-Dame
819 767-2735 # 29
voirie@mun-ndl.ca

Conseil municipal

David Cyr, maire
maire@mun-ndl.ca

Patrice Thauvette, siège 1
siege1@mun-ndl.ca

Aglaé Jobin-Miller, siège 2
siege2@mun-ndl.ca

Josée St-Louis, siège 3
siege3@mun-ndl.ca

Sylvie St-Louis, siège 4
siege4@mun-ndl.ca

Clément Trottier, siège 5
siege5@mun-ndl.ca

Yves Plouffe, siège 6
siege6@mun-ndl.ca

Coordonnées utiles

MRC d'Antoine-Labelle
819 623-3485

CTAL Internet
819 623-2825

RIDL Collectes matières résiduelles
819 623-7382

Organismes et établissements

Abeilles actives
819 767-2804

Centre ressource jeunesse
819 767-2312

Chevaliers de Colomb
819 767-1280

Club les 4 as
819 616-4800

Club Quadri-Laus
819 767-2674

Comité d'ensemencement
819 767-2282

Corporation du Parc du Poisson Blanc
819 767-2999

Club Autoneige Amico
514 945-5146

CPE Les petits coureurs des bois
819 767-2232

École de l'Amitié
819-623-4114 poste 3001

Filles d'Isabelle
819 665-5798

FLAL
crrskinner@bell.net

Maison de la famille
819 767-3355

Maison des arts et du patrimoine
873 867-5830

Manoir Lausois
819 767-2196

Paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance
819 767-2211

Ruche d'Art de la Lièvre
819 767-7027

Les doigts de fée
819-767-2779

Table des matières

4 **Actualités municipales**

Mise en exploitation de la station de lavage de bateau
Respectez la vie privée des employés

6 **Urbanisme et environnement**

Guide sur la navigation responsable

5 **Communautaire**

10e édition de la Classique du Poisson Blanc
Bourses d'études de la Corporation du Poisson Blanc
Les 4 As | BBQ de la rentrée
Les 4 As | Sortie Mesmer
Défi-Autonomie | Nos services

12 **Sécurité civile**

Personnes à risque d'un coup de chaleur
Comment entreposer les matières combustibles

13 **Loisirs et culture**

Gigantesque vente de livres usagés progressive
Maison des arts et du patrimoine | Concerts en plein air
Bibliothèque municipale | Fête des étoiles

Portail citoyen

Pour recevoir le courrier électronique de la Municipalité, dont le bulletin municipal mensuel, ainsi que les alertes en cas de situation d'urgences, veuillez créer votre compte sur le *Portail citoyen* via le site Internet de la Municipalité.

Appel à contributions | Notre patrimoine

La Maison des arts et du patrimoine aimerait sonder la population à savoir les thèmes sur notre histoire pour lesquels ils ont un intérêt à en apprendre plus, dans le but de préparer des expositions thématiques.

Écrivez-nous au mapndl@hotmail.com pour nous faire connaître vos intérêts.



Actualités municipales

Mise en exploitation de la station de lavage de bateau

La mise en exploitation de la station de lavage de bateau a été rendue possible grâce à la collaboration avec la Fédération lausoise des associations de lac (FLAL) ainsi qu'un groupe de volontaires.

Située au 424, route 309 nord (terrain des Chevaliers de Colomb en face du Campion), la station sera en fonction **les jeudis, vendredis et samedis de 8 h à 14 h jusqu'au 31 août.**

Veuillez noter que la station est opérationnelle depuis le 18 juillet, et à été en fonction tous les jours pendant les vacances de la construction.

L'utilisation de la station de lavage de bateau est gratuite et sur une base volontaire.

La décontamination des embarcations, des remorques et de l'équipement utilisés en milieu aquatique est une pratique reconnue pour freiner l'introduction et la propagation des EAE d'un plan d'eau à un autre par des vecteurs anthropiques.



Sur Messenger ? NON

À l'épicerie ? NON

Respectez la vie privée des employés

À son domicile ? NON

À la plage ? NON

La Municipalité aimerait rappeler aux citoyens, qu'en dehors des heures d'ouverture, les employés municipaux sont en congé. Merci d'utiliser les moyens mis à votre disposition par la Municipalité pour les contacter (p.2).

C'est urgent ? FAITES LE 911

Au Festival Country ? NON

Sur son cell ? NON

C'est mon ami ? JUSTEMENT

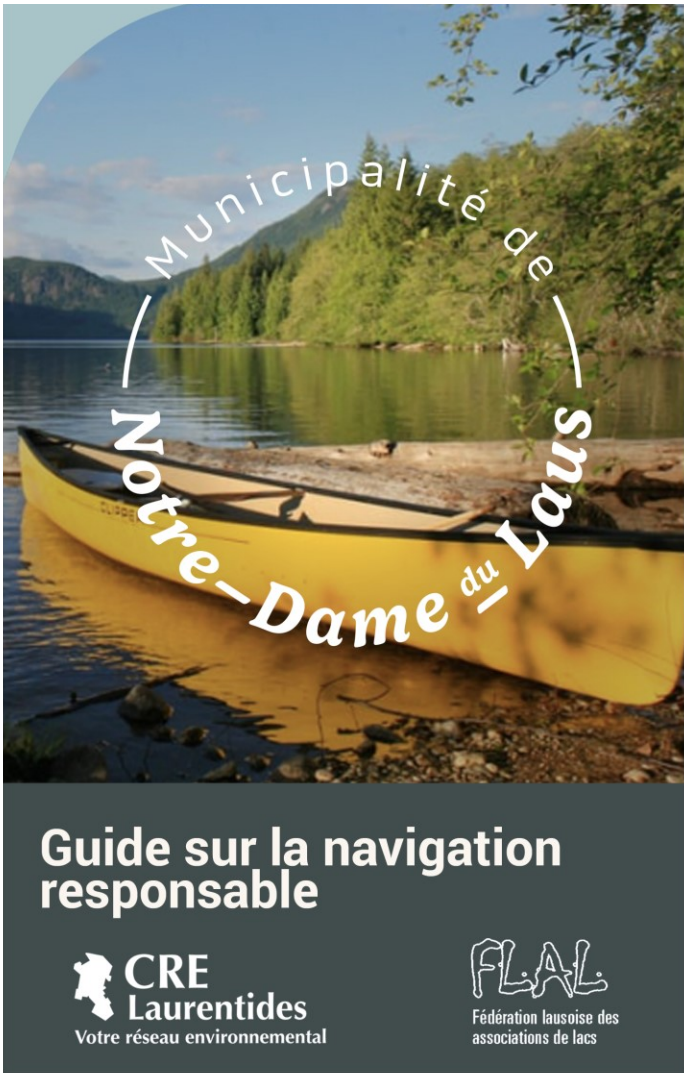
En vigueur depuis le 11 juillet 2023

Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

ici c'est tolérance zéro

La Municipalité de Notre-Dame-du-Laus s'engage à adopter des comportements préventifs et proactifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence.

Urbanisme et environnement



La navigation responsable

Adopter de bonnes pratiques de navigation sert à préserver l'usage du lac et la sécurité pour chaque riverain, ainsi qu'à limiter les impacts que la navigation a sur le plan d'eau. On compte parmi les impacts : le brassage des sédiments, la perturbation de la faune et de la flore, l'érosion des berges, la possibilité d'introduction d'espèces aquatiques exotiques envahissantes.

Bonnes pratiques de mise à l'eau | Bateau, canot, kayak, planche à pagaie, etc.

Pour éviter de propager des espèces exotiques envahissantes :

- **Inspectez votre embarcation, votre remorque et votre matériel avant la mise à l'eau et à la sortie du lac.** Retirez entièrement la boue, les plantes aquatiques et les débris visibles. Il importe de les jeter dans un endroit qui évitera leur réintroduction dans le milieu naturel (loin des plans d'eau et des égouts) ;
- **Videz l'eau** de l'embarcation (dont les viviers, le moteur, la cale et les glacières) sur le même plan d'eau ;
- **Nettoyez l'embarcation**, la remorque et tout équipement ayant été en contact avec l'eau.

Bonnes pratiques de navigation

- **Avoir sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance en sa possession.**
- **S'abstenir de naviguer en cercle.** La navigation en cercle produit des vagues importantes, qui peuvent remettre en suspension les sédiments du fond, en plus d'éroder les berges.
- **Générer le moins de vagues possible.** Porter une attention particulière lors des virages et privilégier la vitesse d'embrayage notamment lors de la récupération d'un skieur ou d'un planchiste et pour changer la direction du bateau.
- En bateau ou en motomarine, **éviter de sauter sur les vagues** générées par une **embarcation remorquant une personne** afin d'éviter les accidents.
- **Minimiser l'utilisation de ballasts** ou de tout autre équipement générant de fortes vagues dans les zones peu profondes et près des rives.

- À moins de 30 mètres de la rive, circuler perpendiculairement à la rive.
- **Respecter les priorités** quand deux bâtiments se rencontrent sur l'eau. Les embarcations **sans moteur** (kayaks, canots et chaloupes) ont **priorité** de passage sur les embarcations **à moteur**.
- Les embarcations remorquant un sportif **ont priorité** de passage sur les embarcations remorquant des individus sur chambre à air (tube).
- En cas de **convergence** de deux bateaux à moteur, l'évitement se fait **par la droite** et à une distance sécuritaire d'**au moins 100 pieds** (30 mètres).
- Laisser la **priorité** aux **baigneurs** dans les zones peu profondes (**moins de 3 mètres**).

Horaire d'utilisation et bruit

Il est recommandé de réduire le bruit avant 8 h le matin et 30 minutes après le coucher du soleil, plus précisément.

- Réduire toutes les activités faisant du bruit.
- Circuler à une vitesse maximale de 10 km/h sur le lac.
- **Réduire le volume de la musique** sur les bateaux afin de respecter la quiétude des riverains, tout particulièrement à moins de 60 mètres des rives.
- L'utilisation d'un **système de son à volume élevé** est déconseillée en tout temps.

Type de moteur

Privilégier l'utilisation de moteurs à quatre temps et de moteurs électriques au lieu de moteurs à deux temps plus polluants, ainsi que lors de l'achat ou du remplacement d'un moteur.

Secteurs à éviter et zones à respecter

- Éviter en tout temps de naviguer dans les secteurs où le myriophylle à épis est présent, particulièrement près des rives des lacs Bonnécal, des Cèdres, des Pins, du Poisson Blanc, Forgeron, et O'Neil. Respecter la signalisation (bouées) à cet effet.
- Il est recommandé d'**éteindre le moteur du bateau lorsque la profondeur est inférieure à un mètre,** excepté pour sortir son embarcation perpendiculairement vers le large, et seulement dans le cas où il ne pourrait être propulsé manuellement.
- Il est recommandé de **conserver une bande de 100 m de largeur sans activité** humaine autour des aires de reproduction des oiseaux aquatiques.
- Il est recommandé de pratiquer les sports nautiques à plus de 60 mètres de la rive et 30 mètres des quais, et lorsque la profondeur est de 1,82 mètre et moins.
- Il est recommandé de **délimiter des zones sans vagues pour les lacs de plus de 0,2 km ^{2}** (à moins de 60 mètres de la rive et à 30 mètres des quais, et lorsque la profondeur est de 1,82 mètre et moins).
- Il est recommandé d'éviter les vagues sur l'entièreté des lacs de moins de 0,2 km^2.

Sécurité

- Les passagers d'embarcation à moteur avec pied **ne doivent pas s'asseoir à l'avant avec les pieds dans l'eau**, car en cas de chute, ils seront automatiquement entraînés vers le moteur.
- Porter son **gilet de flottaison** lorsqu'on est sur l'eau en tout temps.
- Pour les **nageurs**, s'assurer d'être **visibles**, particulièrement lors de la **nage au large**.
- **Allumer les phares** lorsque le soleil est couché.

Partagez le guide

- Informer **les visiteurs et les locataires saisonniers** de la réglementation, du code d'éthique en vigueur et des bonnes pratiques nautiques à adopter.
- Demander aux propriétaires de chalets en location **d'afficher le code d'éthique** ou de le joindre aux instructions concernant l'utilisation du chalet.
- Distribuer ce dépliant (vous pouvez en faire la demande au bureau municipal).

Communautaire



On célèbre la 10e édition de la Classique du Poisson Blanc

C'est déjà la 10e édition de la Classique du Poisson Blanc, organisée en partenariat avec l'Association des Coureurs en canot de la Lièvre. L'événement se tiendra **le samedi 7 septembre** au pavillon d'accueil du parc. Venez voir à l'œuvre les meilleur.e.s canotier.ère.s long parcours de la région dans la catégorie C2.

Course ouverte au public

Comme chaque année, il y aura aussi une catégorie "canot prospecteur" pour le public qui souhaite faire une petite course entre ami.e.s. Le parcours est d'une longueur de 4,5 km, soit environ 30 minutes de course. Le Parc fournira gratuitement cette année les canots, avirons et VFI pour cette catégorie. Vous devez toutefois vous inscrire à l'avance en téléphonant au 819-767-2999. Tous les canots seront identiques, donc le public compétitionnera à armes égales. Allez! Encouragez vos voisin.e.s/ ami.e.s/membres de votre famille à venir s'essayer contre vous.

Balade en canot

Nouveauté cette année, il y aura une catégorie "balade en canot". Inspiré par la descente du Ruisseau Serpent organisée en partenariat avec la Maison des arts et du patrimoine en 2023, le Parc propose aux membres de la communauté de faire le même parcours que celui de la course, mais dans un cadre plus ludique et relax, sans esprit de compétition. La balade sera ouverte à toutes formes d'embarcations : canot, kayak, surf à pagaie. Des embarcations seront disponibles en location à prix très modiques directement sur le site. Sinon, vous pouvez apporter votre propre embarcation. La balade est d'une durée approximative d'1 heure.

BBQ post-course

Le parc accueillera les participants et les membres de la communauté pour une épluchette de blé d'indes/ BBQ suite à la course. Le BBQ débutera vers 15h00.

Horaire préliminaire :
13h00 : Départ course C2 et prospecteur
13h15 : Départ balade
15h00 : BBQ et épluchette de blé d'inde

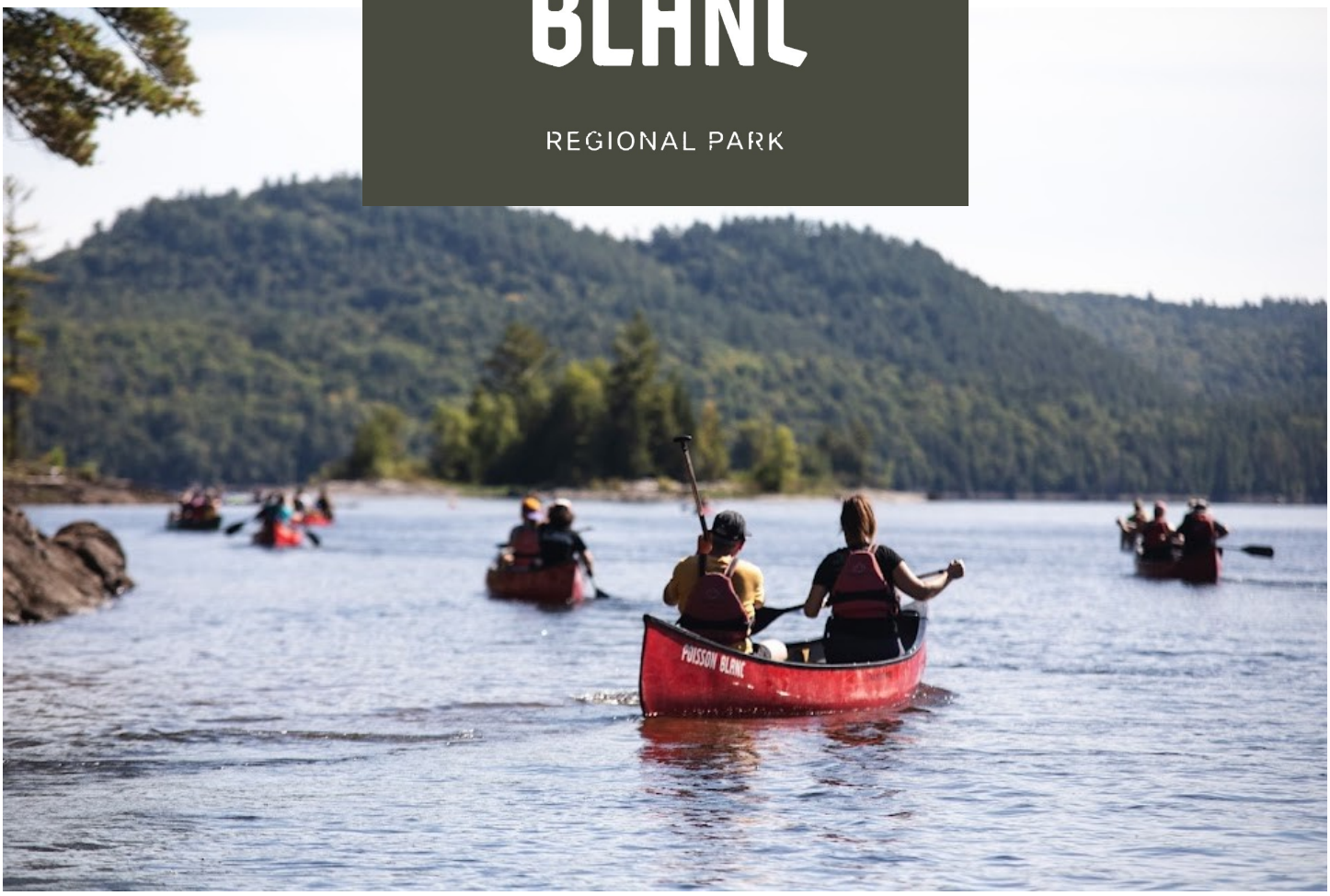
Les inscriptions, l'horaire de la journée et plus de détails sur l'événement seront communiqués sur la page Facebook de la Corporation du Parc du Poisson Blanc (et non celle du Parc régional du Poisson Blanc). Abonnez-vous pour ne rien manquer.

*Pour plus de détails, vous pouvez contacter le 819.767.2999 ou info@poissonblanc.ca.

PARC RÉGIONAL

POISSON BLANC

REGIONAL PARK



Crédit photo : Irvin Burel

C’est le retour en classe! Envoie ta candidature pour recevoir la bourse d’étude de la Corporation !

La Corporation du Parc du Poisson Blanc est fière d’offrir une bourse d’études de 1000 $ qui sera divisée parmi les étudiant.e.s Lausoi.e.s poursuivant leur parcours académique postsecondaire dans un domaine d’étude relié au tourisme, à l’environnement où tout autre domaine relié.

Avec cette bourse, la CPPB souhaite continuer de jouer un rôle proactif pour le développement des compétences auprès de jeunes de sa communauté.
Les étudiant.e.s Lausois.e.s intéressé.e.s ont jusqu’au 30 août 2024 pour envoyer un courriel à genevieve@poissonblanc.ca expliquant brièvement leur parcours scolaire et leurs aspirations futures. Nous contacterons la/les personne(s) sélectionnées dans les jours suivants.

Club les 4 As

Jeudi 17 oct 2024 | 20 h

Espace théâtre | Mont Laurier



COÛT 50$ (membres) comprend spectacle

TRANSPORT inclus autobus pour les 48 premiers billets vendus

SOUPER (à vos frais) Brasserie Le Bistro

DÉPART Salle communautaire à 16 h

BILLETS limités

Billets disponibles

Centre des loisirs 28 août 13 h – 18 h
ou
Salle communautaire
11 et 18 septembre 12 h – 16 h

Pour plus d'informations 613 521-8589
Linda Prud'homme - Présidente par intérim

*

Club les 4 As
BBQ de la rentrée

28 août 2024 à partir de 13 h

Centre des loisirs

Le Club des 4 As vous invite à débuter la saison avec eu lors d'une après-midi remplie d'activités tels le Whist militaire et les poches, suivi de l'Assemblée générale annuelle avec des postes en élection et un souper hot dog, hamburger sur le BBQ gratuit avec le renouvellement de votre carte de membre au coût de 5 $.





Nos services

Nous offrons une gamme de services permettant de mener à bien notre mission qui est d'offrir un support aux activités de vie à domicile. Ces services sont offerts aux ainés, aux proches aidants de même qu'à toute la population de la MRC d'Antoine-Labelle.

entretien ménager courant

préparation de repas

accompagnement pour les commissions

Tous les détenteurs d'une carte d'assurance maladie du Québec peuvent bénéficier du **Programme d'exonération financière du gouvernement du Québec** qui accorde une aide financière variant selon le revenu.

Tarif horaire entre 2,96$ et 24,00$ (après l'application de l'aide financière)

Aide financière fixe

- Pour tous

Aide financière variable

- 65 ans et plus ou en perte d'autonomie avec référence du CSSS
- le tarif varie selon le revenu annuel
- Maximum 15 heures par semaine

Contactez-nous rapidement pour planifier l'ouverture de votre dossier!

par téléphone : 819 623-6681 poste 0
en personne : 538, rue de la Madone Mont-Laurier

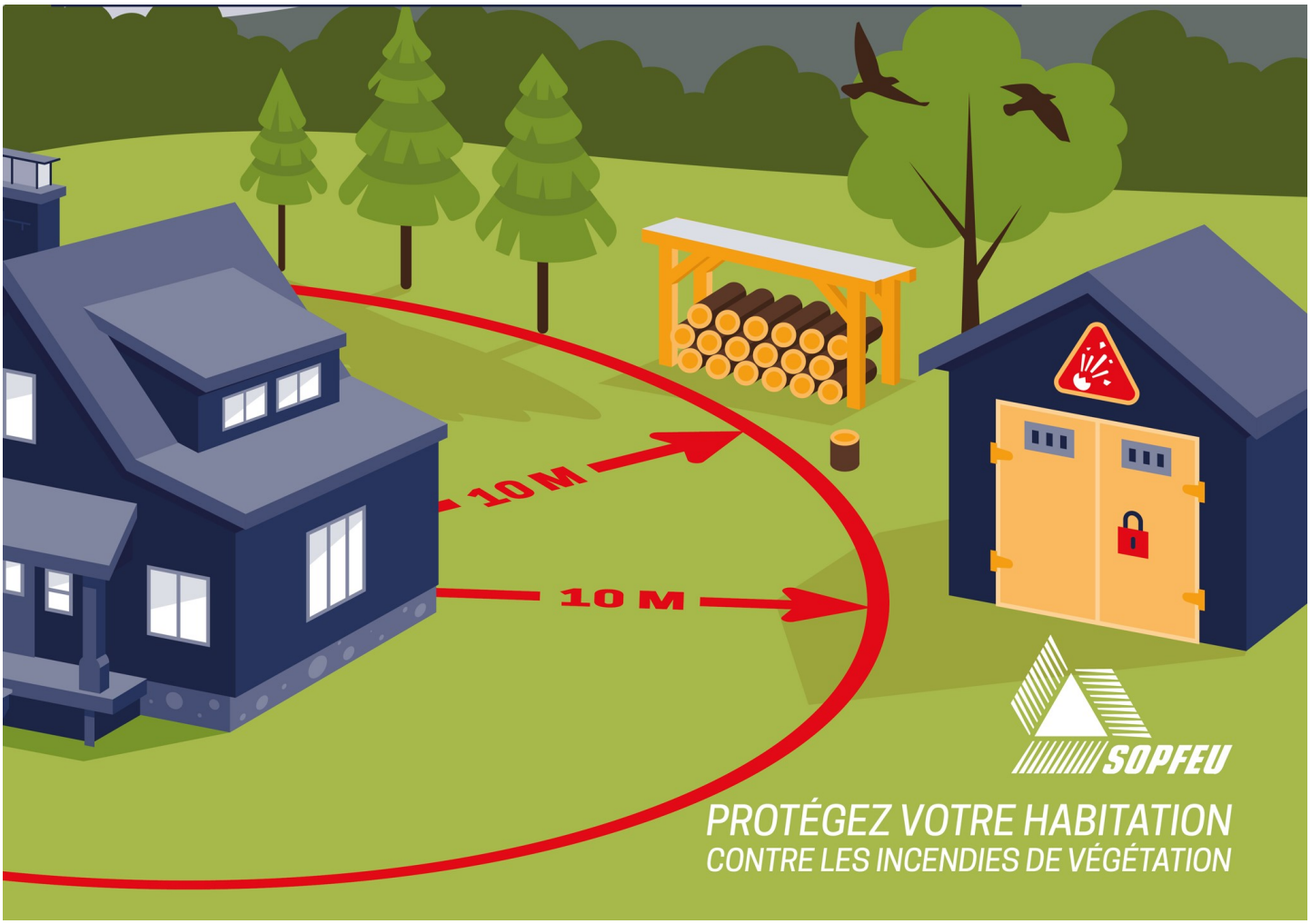
Sécurité civile

Personnes à risque d'un coup de chaleur

Tout le monde peut être victime d'une insolation, mais les personnes les plus concernées sont les plus jeunes et les plus âgées. Aux âges extrêmes de la vie, le système nerveux central gère moins bien qu'à l'âge adulte les variations de température. De plus, les bébés se déshydratent plus vite et les personnes âgées perçoivent moins bien les sensations corporelles de soif et de chaleur. Enfin, les sportifs qui ne préparent pas correctement leurs compétitions ont un risque de coup de chaleur augmenté, surtout s'ils prennent des stimulants et/ou s'ils portent des vêtements imperméables n'évacuant pas correctement la chaleur.

En savoir plus

Entreposez les matières combustibles à plus de 10 mètres du bâtiment



GIGANTESQUE VENTE DE LIVRES USAGÉS

70, rue Principale (sacristie)
Ouvert tous les jours de 9 h à 16 h

Nouveaux arrivages fréquents Jusqu'à la Fête du travail



Tout doit partir

1 $ / livre
5 $ / sac (environ 15 livres) | Section de livres à donner

L'argent amassé servira à bonifier la collection de livres jeunesse de la bibliothèque de Notre-Dame-du-Laus.

arts patrimoine
Notre-Dame-du-Laus

Concerts en plein air | Feux scandinaves

à 19 h autour de l'église | 70, rue Principale

Activités gratuites | Aucune réservation requise



6 juillet | Cobra du Mandingue
Tam tam et danse

20 juillet | Jacques Renaud
Chansonnier

27 juillet | Groupe Reserve Rock



3 août | Folklofolie
Marie-Claude Gagnon et André Varin

10 août | Diligence et Cactus

17 août | Siaka Diabaté
Feux d'artifices





Bibliothèque de

Notre-Dame du Laus

11, chemin Ruisseau-Serpent

La Fête des étoiles

mardi le 13 août à 20 h



Conte à la brunante

Feu de camp

Alexandre St-Louis à la guitare

Lanternes nébuleuses

Tirages

Et plusieurs surprises



Activité gratuite
pour plus d'informations
819 767-2772



Conférence de Marie-Hélène Cyr
Ingénieure spatiale et auteure jeunesse
Mardi le 13 août à 10 h

Fabrication d'une lanterne nébuleuse
Tout suite après la conférence

Gratuit à votre biblio !



Août

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1	2	3 **Concert en plein air** Église (dehors)
4	5	6 **BINGO** Centre des loisirs	7	8	9	10 **Tournoi Pickleball** Patinoire **Concert en plein air** Église
11	12	13 **Séance du conseil** Salle communautaire **Fête des étoiles** Bibliothèque	14	15	16	17 **Concert en plein air** Église (dehors)
18	19	20 **BINGO** Centre des loisirs	21	22	23	24
25	26	27	28 **Club les 4 AS BBQ et AGA** Centre des loisirs	29	30	31